



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/41
23 octobre 2002

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-huitième réunion
Rome, 20-22 novembre 2002

PROPOSITION DE PROJET : LIBAN

Ce document comprend les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Fumigènes :

- Élimination du bromure de méthyle dans la culture des légumes, des fleurs coupées et du tabac : décaissement de la deuxième tranche PNUD
- Élimination du bromure de méthyle (fraises) : décaissement de la deuxième tranche ONUDI

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET LIBAN

SECTEUR : Fumigènes Consommation sectorielle de SAO (2000) : 236,4 tonnes PAO

Seuil de coût-efficacité du secteur : S.o.

Titre des projets :

- a) Élimination du bromure de méthyle dans la culture des légumes, des fleurs coupées et du tabac : décaissement de la deuxième tranche
- b) Élimination du bromure de méthyle (fraises) : décaissement de la deuxième tranche

Données relatives au projet	Bromure de méthyle	Bromure de méthyle
Consommation de l'entreprise (tonnes PAO)		
Incidences du projet (tonnes PAO)	31,80	10,10
Durée prévue du projet (mois)	12	12
Montant initial demandé (\$US)	600 000	421 946
Coût final du projet (\$US)		
Coûts différentiels d'investissements a)		
Fonds pour imprévus b)		
Coûts différentiels d'exploitation c)		
Coût total du projet (a+b+c)		
Participation locale au capital (%)	100 %	100 %
Pourcentage des exportations (%)	0 %	0 %
Montant demandé (\$US)	600 000	421 946
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)		
Confirmation du financement de contrepartie?		
Agence nationale de coordination		
Agence d'exécution	PNUD	ONUDI

Recommandations du Secrétariat		
Montant recommandé (\$US)	600 000	421 946
Incidences du projet (tonnes PAO)	31,80	10,10
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)		
Coûts d'appui de l'agence d'exécution (\$US)	76 000	54 853
Coût total pour le Fonds multilatéral	676 000	476 799

DESCRIPTION DU PROJET

1. La 34^e réunion du Comité exécutif a approuvé en principe la somme de 4 421 945 \$US comme montant total offert au gouvernement du Liban pour réaliser l'élimination complète du bromure de méthyle utilisé pour fumiger les sols dans la culture des légumes, des fleurs coupées, du tabac et des fraises (236,5 tonnes PAO).
2. En vertu des conditions convenues, le Comité exécutif a alloué à ce jour la somme de 800 000 \$US au PNUD pour éliminer 25,8 tonnes PAO utilisées dans la culture des légumes, des fleurs coupées et du tabac, et 350 000 \$US à l'ONUDI pour éliminer 6,0 tonnes PAO dans la culture des fraises.
3. Le gouvernement du Liban présente une demande de financement pour la mise en œuvre de la deuxième tranche de son projet. Celle-ci prévoit :
 - a) La somme de 600 000 \$US pour éliminer 36,0 tonnes PAO de plus utilisées dans la culture des légumes, des fleurs coupées et du tabac. La mise en œuvre sera assurée par le PNUD. Les activités proposées comprennent, entre autres :
 - i) un suivi du programme de formation des formateurs sur les techniques de remplacement dans le secteur des fleurs coupées et du tabac, et l'organisation des séances de formation des cultivateurs dans tous les secteurs;
 - ii) la suite des activités sur le terrain débutées en 2002 par les ingénieurs de chantier du projet, lesquelles comprennent la surveillance des activités entreprises dans le secteur des légumes; le choix des fermes qui participeront au volet 2003 du programme; le choix des technologies de remplacement du bromure de méthyle par les cultivateurs; et la supervision, des cultivateurs formés en 2002 afin d'assurer la mise en pratique correcte des solutions de rechange;
 - iii) l'achat d'équipement pour l'application des solutions de rechange proposées au moyen d'un appel d'offres local et international;
 - b) La somme de 421 946 \$US pour éliminer 10,1 tonnes PAO de plus utilisées dans la culture des fraises. La mise en œuvre sera assurée par l'ONUDI. Les activités proposées comprennent, entre autres :
 - i) le traitement des sols à la vapeur jumelé à un programme de gestion intégrée des parasites dans les fermes de fraises et la mise sur pied d'une équipe qui s'occupera de l'entretien de l'équipement du traitement à la vapeur;
 - ii) la présentation de séances de formation et d'encadrement pour les formateurs, les cultivateurs de fraises et les vulgarisateurs du projet sur le traitement des sols à la vapeur et l'application des principes de gestion

intégrée des parasites; et

- iii) le maintien des efforts visant à assurer la durabilité du projet pour l'avenir et une étude sur les technologies de relève pour le traitement des sols à la vapeur; et
- c) La coordination des activités avec le ministère de l'Agriculture et le ministère de l'Environnement afin d'élaborer de nouvelles mesures législatives qui limiteraient et ensuite interdiraient l'importation de bromure de méthyle.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

4. Le gouvernement du Liban a remis un rapport complet sur la mise en œuvre de la phase 1 du projet. Il indique que 96,5 hectares de terres utilisées pour la culture des légumes, des fleurs coupées et du tabac ont été reconverties à des technologies de remplacement en 2002, ce qui a donné lieu à l'élimination de 26,0 tonnes PAO (plus que l'objectif visé par le projet).

5. Il indique aussi que 6 tonnes PAO de bromure de méthyle utilisées dans les fermes de fraises ont été éliminées en 2002 par l'application des principes de la gestion intégrée des parasites (alternance des cultures et des terres, et une réduction des quantités de bromure de méthyle appliquées) au lieu du traitement des sols à la vapeur en raison du retard dans la livraison des machines à vapeur. Des programmes de formation et des campagnes de sensibilisation sur les questions liées au bromure de méthyle, y compris le traitement des sols à la vapeur et l'application des principes de gestion intégrée des parasites, ont été offerts aux cultivateurs et aux vulgarisateurs du projet. Des discussions ont aussi été organisées avec les cultivateurs, les vulgarisateurs du projet et les principaux représentants du gouvernement afin d'assurer la durabilité à long terme du projet. Il a été indiqué que les 350 000 \$US alloués en 2002 seraient être complètement dépensés à la fin de 2002.

6. Des réunions ont été organisées entre le ministère de l'Agriculture et le ministère de l'Environnement en 2002 afin d'établir les mesures législatives pertinentes visant à limiter les importations de bromure de méthyle jusqu'à l'élimination complète de son utilisation en 2006.

7. Le Secrétariat a pris note que l'élimination du bromure de méthyle dans les fermes de fraises a été réalisée par l'application des principes du programme de gestion intégrée des pesticides car l'équipement qui devait être utilisé pour traiter les sols à la vapeur n'a pas été livré à temps. Le Secrétariat a donc demandé à l'ONUDI de lui fournir des précisions à savoir si la quantité totale de bromure de méthyle indiquée dans la proposition de projet initiale a été surévaluée et sur la faisabilité d'obtenir des réductions substantielles dans la consommation de bromure de méthyle en appliquant les principes de gestion intégrée des parasites avant d'investir dans de l'équipement. À cet égard, l'ONUDI a informé le Secrétariat qu'il y a eu de mauvaises pratiques agricoles dans le passé (application de fortes doses, mauvais traitement pour le type de sol, surestimation du niveau d'infestation) qui ont entraîné l'utilisation de fortes quantités de bromure de méthyle. Le programme de formation a permis de réduire la consommation de

bromure de méthyle et de réaliser l'élimination de 6,0 tonnes PAO. Cependant, toute réduction subséquente de la consommation de bromure de méthyle ne pourra être réalisée qu'un utilisant la technologie du traitement à la vapeur.

RECOMMANDATION

8. Le Secrétariat recommande l'approbation générale des composantes des deux projets (PNUD et ONUDI) et des coûts d'appui connexes au niveau indiqué dans le tableau ci-dessous.

	Titre du projet	Coût du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Élimination du bromure de méthyle dans la culture des légumes, des fleurs coupées et du tabac : décaissement de la deuxième tranche	600 000	76 000	PNUD
b)	Élimination du bromure de méthyle (fraises) : décaissement de la deuxième tranche	421 946	54 853	ONUDI